

et seul à y demeurer, n'a pas bougé, autant que je sache. Je suis d'avis qu'il devrait agir.

D'une part, on voit se constituer des États-Unis d'Europe, unis sur le plan économique sinon politique, groupe d'États qui comptent 285 millions de gens, créant ensemble une zone de libre-échange et jouissant de tous les avantages de la production massive; d'autre part, il y a les États-Unis d'Amérique et leurs 175 millions d'habitants. Or, dans l'état de choses actuel, le Canada est placé entre les deux, économiquement isolé, et seul membre de l'OTAN à se faire le rempart du protectionnisme.

Je suis persuadé que si nous n'agissons pas, l'avenir nous réserve des difficultés indescriptibles. La situation de nos industries, tant pour le marché intérieur que pour l'exportation, va s'aggraver considérablement. La saignée meurtrière que subissent déjà la Nouvelle-Écosse et les autres provinces Maritimes n'est qu'un début.

Voici ce que je propose. A mon avis, le Canada devrait suivre l'exemple du Royaume-Uni. Il s'agit de chercher à nous intégrer à la Communauté économique européenne. Pour y arriver, il suffirait, à l'instar de la Grande-Bretagne, de supprimer progressivement les tarifs douaniers et autres obstacles au commerce, ceci sur une période de 14 ans, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune restriction. Nous devrions également essayer de parvenir avec les États-Unis à un arrangement semblable.

Je fais cette proposition parce que je la considère essentielle, mais je sais bien qu'elle ne ralliera pas l'appui unanime du Sénat. De fait, on condamnera peut-être violemment les moyens qu'elle préconise. Je crois aussi qu'il serait bon de consacrer une discussion très sérieuse à notre future attitude en matière d'échanges commerciaux avant les deux conférences importantes qui auront lieu cette année et auxquelles des représentants du Sénat participeront. J'ai à l'esprit le Congrès Atlantique qui doit se tenir à Londres sous l'égide de l'Association parlementaire de l'OTAN. La Reine ouvrira ce Congrès le 5 juin en présence de 650 représentants des pays membres de l'OTAN, dont 45 canadiens. Je pense aussi à la réunion des législateurs canadiens et américains qui aura lieu à Ottawa un peu plus tard cette année en vue d'étudier les sujets d'intérêt commun aux deux pays.

J'ajouterai, sans toutefois posséder de renseignements précis à ce sujet,—et si mes assertions sont exactes, il n'y a pas de doute que Son Honneur le Président nous en fera part,—que nous sommes susceptibles de rece-

voir une invitation au Conseil d'Europe, l'organisme qui préside au développement économique de l'Europe. Comme le savent les honorables sénateurs, les États-Unis et le Canada n'en sont pas membres, mais simplement observateurs. Le désir a été exprimé par le passé qu'ils soient représentés. Nous l'avons été, je crois, à une certaine époque, mais ne le sommes plus maintenant. J'ai entendu dire, je le répète qu'une invitation serait adressée au Sénat du Canada cette année, ce qui porterait à trois le nombre de ces conférences.

Quant aux deux conférences dont j'ai parlé, je présume que nous obtiendrons de plus grandes précisions sur leurs objectifs lorsque nos délégués à la récente conférence de l'OTAN à Paris et à la réunion tenue dernièrement à Washington feront rapport au Sénat. Je crois qu'il est de la plus haute importance que nos représentants à ces deux importantes conférences soient bien mis au courant du point de vue du Sénat, car, d'après mon expérience, si nos délégués ne se préparent pas avant d'assister à de telles conférences, ils auront beaucoup de difficulté à y faire un apport efficace. J'espère donc que l'on étudiera cette question durant le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. J'espère également que le rapport de nos délégués à ces récentes conférences revêtira une forme qui nous permettra de poser des questions et de faire des commentaires. De fait, il serait peut-être fort sage de fournir à notre comité permanent des relations commerciales du Canada et à celui des relations extérieures, l'occasion d'entendre les hauts fonctionnaires du gouvernement et autres témoins.

Voilà, honorables sénateurs, les points sur lesquels repose mon argumentation. Si l'on m'en accorde le privilège, j'aimerais ajouter quelques commentaires.

Relativement à notre situation au Canada, je tiens à exprimer devant la Chambre une opinion, pour ce qu'elle vaut, soit que, malgré la description si optimiste que nous en a brossée hier soir mon ami le leader du gouvernement au Sénat (l'honorable M. Aseltine),—et à laquelle je ne trouve rien à redire, étant donné que je ne possède pas les renseignements qu'il a,—pour le Canada, économiquement parlant surtout en ce qui a trait à notre commerce, les beaux jours sont terminés.

Depuis la fin de la dernière guerre, nous avons été témoins d'un progrès immense au Canada. Comme les honorables sénateurs le savent, les produits de nos ressources naturelles et de nos industries trouvaient facilement acquéreurs, sans avoir à soutenir une forte concurrence mondiale, tandis que les